



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-010-2016-11

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2016

Sommaire

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2016-11-07-004 - Arrêté du 7 novembre 2016 portant délégation de signature à monsieur Eric MORAU, chef du service constructeur de l'académie de Créteil (2 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2016-11-07-004

Arrêté du 7 novembre 2016 portant délégation de signature
à monsieur Eric MORAU, chef du service constructeur de
l'académie de Créteil

**Arrêté du 7 novembre 2016 portant délégation de signature à
Monsieur Eric MORAU, chef du service constructeur
de l'académie de Créteil**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le code de l'éducation et notamment son article D 222-20 ;
- VU le code des marchés publics ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
- VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU le décret du 7 mai 2014 nommant madame Béatrice GILLE rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n°2015091-0007 du 1^{er} avril 2015 portant délégation de signature en matière administrative et n°2015091-0020 du 1^{er} avril 2015 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à madame Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 17 janvier 2014 nommant monsieur Thierry LEDROIT dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer en date du 27 avril 2016 prononçant la mutation de monsieur Eric MORAU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, sur le poste d'ingénieur régional de l'équipement – conseiller technique du recteur de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} avril 2016 ;
- VU l'attestation rectorale en date du 27 septembre 2016 nommant monsieur Eric MORAU chef du service constructeur de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} avril 2016 ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 18 décembre 2014 nommant monsieur Frédéric MAGNEN ingénieur d'études de deuxième classe au rectorat de l'académie de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de la rectrice ou du secrétaire général de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Eric MORAU**, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chef du service constructeur de l'académie de Créteil, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

- Certification conforme de tous les documents relatifs aux marchés publics relevant du service constructeur de l'académie de Créteil ;
- Notification des marchés et des actes relevant de leur gestion ;
- Marchés d'un montant inférieur à 25.000 euros hors taxes ;
- Certification des services faits par les titulaires des marchés.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Eric MORAU, délégation de signature est donnée à :


Monsieur Frédéric MAGNEN, adjoint au chef du service constructeur de l'académie de Créteil, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, l'ensemble des actes de l'article 1.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 4 janvier 2016.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 7 novembre 2016

La rectrice de l'académie de Créteil



Béatrice GILLE